l'organisation.

l'entreprise.

Bloc de compétences 1 : Concevoir une solution numérique responsable REFERENTIEL D'ACTIVITES REFERENTIEL DE COMPETENCES REFERENTIEL D'EVALUATION décrit les situations de travail et les identifie les compétences et les connaissances, y définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis compris transversales, qui découlent du activités exercées, les métiers ou **MODALITÉS D'ÉVALUATION** CRITÈRES D'ÉVALUATION référentiel d'activités emplois visés A1.1. Evaluation des besoins C1.1.1. Conduire une veille socio-E.1. Etude de cas : CONCEPTION La veille opérée par le candidat repose sur des sources de différentes natures et est réinvestie d'évolution durable du système environnementale. technologique D'UNE SOLUTION RESEAU ET d'information de l'entreprise réglementaire en réalisant un benchmark SYSTEME INFORMATIQUE DURABLE. dans le choix des matériaux, techniques et des solutions numériques existantes pour technologies proposés. Dans le cadre d'une étude de cas, et détecter les tendances du secteur et les à partir d'une documentation mise à opportunités de déploiement applicables à

Il identifie les axes d'amélioration du système en lien avec les évolutions environnementales, technologiques et réglementaires du secteur et formalise ses recommandations.

C1.1.2. Effectuer le diagnostic Green IT de

de la solution.

l'organisation, en cartographiant les ressources et les besoins informatiques de l'ensemble de l'entreprise, en identifiant les pratiques numériques de chaque service et en calculant leur impact environnementale et coût énergétique, pour identifier les axes

d'amélioration dans la démarche durable de

L'étude de cas fait l'objet d'un rapport et d'un oral devant un jury composé d'intervenants et professionnels du secteur.

Enfin, il élabore le cahier des charges

sa disposition concernant le système

d'information d'une organisation, le

candidat, constitué en équipe projet,

réalise le diagnostic Green IT.

La collecte de données de veille est facilitée grâce à l'utilisation d'outils adaptés au Green IT (newsletter spécialisée, inscription à des communautés et/ou groupes de travail thématiques, revue de presse, IA...).

Les évolutions technologiques, réglementaires et socio-environnementales impactant l'organisation sur le volet Green IT sont identifiées.

Le diagnostic Green IT est réalisé : le positionnement de l'entreprise est caractérisé sur les deux conceptions liées au numérique responsable : le Green IT et l'IT for Green.

Les forces et faiblesses du système numérique de l'organisation sont identifiées en lien avec les normes et les valeurs de développement durable.

		De m in
A1.2. Elaboration du cahier d charges d'une solution numérique durable	3	Le so ris ér da La be da no Le d'
	C1.2.1. Définir les spécifications techniques du système informatique durable selon les normes d'écoconception, en identifiant les ressources technologiques, les temps et les coûts de réalisation de chaque étape du projet, en évaluant l'impact de la solution sur le SI et l'environnement, en anticipant les risques d'obsolescence, afin de d'assurer l'équilibre entre performance fonctionnelle et écologique.	Le sp ho sc cla Le du

Des axes d'amélioration sont identifiés en matière de politique numérique durable : ils sont intégrés au plan d'action de l'organisation.

Le candidat produit l'étude de faisabilité de la solution à implémenter afin de répertorier les risques liés à la durabilité du système : coût en énergie, pénurie des matières premières clés dans le matériel informatique etc.

La solution numérique proposée répond aux pesoins identifiés et anticipent leur évolution dans le temps ; elles sont en adéquation avec les normes et valeurs de développement durable.

Les règles d'accessibilité (RGAA) et d'écoresponsabilité sont respectées par la solution numérique proposée.

Le cahier des charges technique intègre les spécifications techniques détaillées : interfaces hommes/ machine, plan d'adressage réseau, schéma d'infrastructure, objets logiciels et classes nécessaires...).

Les exigences en matière de qualité et de durabilité sont respectées :

- Le besoin de performance et de disponibilité est pris en compte ;
- Le coût énergétique est systématiquement évalué.

Les risques d'obsolescence des matériaux et technologies sont pris en compte ; le cas

			échéant, des procédures de maintenabilité du système sont envisagées.	
Bloc de compétences 2 : Déployer un système informatique responsable				
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du	1121 21121	NTIEL D'EVALUATION es modalités d'évaluation des acquis	
emplois visés	référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
A2.1. Déploiement d'une infrastructure numérique responsable	C2.1.1 Installer et configurer un Système d'Information Développement Durable (SIDD), dans le respect du cahier des charges élaboré, en privilégiant les infrastructures "green" et en s'assurant de leur compatibilité, pour contribuer à réduire l'impact énergétique de l'activité informatique de l'organisation.	E.2.1. Mise en situation professionnelle: DEPLOIEMENT D'UN SIDD Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, en mode projet, le candidat propose un plan de déploiement d'un système d'Information Développement Durable au sein d'un rapport écrit.	La politique d'équipement informatique adoptée s'inscrit dans une approche circulaire et écoresponsable : achat de matériels informatiques reconditionnés et/ou recyclés, datas centers alimentés par des énergies renouvelables Les partenaires numériques choisis sont respectueux des normes et réglementations en écoconception et développement durable. La compatibilité matérielle et logicielle de la	
	C2.1.2. Développer des applications et des outils métiers responsables et accessibles, en veillant à leur adaptabilité, en tenant compte des retours utilisateurs en termes d'opérationnalité, pour répondre à un besoin identifié.	- Le choix des matériaux du système informatique et La configuration des infrastructures - La proposition d'une ou deux applications adaptées aux besoins spécifiques d'un service de l'entreprise et qui permettent la réduction de l'empreinte	solution choisie est assurée et déployée de façon responsable et sécurisée, en adéquation avec les infrastructures existantes de l'entreprise. L'adaptation, l'accessibilité et l'opérationnalité des outils métiers est assurée : des contrôles sont effectués, les retours utilisateurs sont pris en compte. Le choix de la transition numérique pour certaines missions est fait de manière éclairée : les développements réalisés entraînent une réduction du coût carbone de l'entreprise.	



	C2.1.3. Garantir l'évolutivité du SIDD déployé , en intégrant des phases de tests sur l'ensemble des services de l'entreprise, en contrôlant l'adaptation du système en condition de production, en effectuant les correctifs nécessaires, afin de livrer une solution conforme aux besoins de l'entreprise.	environnementale de l'entreprise - La planification des phases de test Le projet fait l'objet d'un rapport écrit et d'une présentation orale individuelle devant un jury composé d'intervenants et professionnels du secteur.	 ; ils sont adaptés aux nouvelles fonctionnalités de la solution : Des axes d'amélioration de la solution sont identifiés ; Le cas échéant, les correctifs nécessaires sont déployés. Le recettage de la solution atteste d'un équilibre entre adéquation aux besoins de l'entreprise en matière structurelle et technologique et respect des normes écoresponsables et durables.
A.2.2. Gestion de la performance du système d'information développement durable	C2.2.1. Mettre en place des solutions d'automatisation et de virtualisation du SIDD, en veillant au respect des normes d'éco-conception, en contrôlant leur maintenabilité et leur évolutivité sur le moyen et long terme, afin d'accroître la performance économique et écologique de l'entreprise.	E.2.2. Etude de cas : GESTION DE LA PERFORMANCE DU SIDD Dans le cadre d'une étude de cas, à la demande d'un commanditaire, le candidat élabore un plan de suivi de la performance du système d'information développement durable.	Les solutions d'automatisation et de virtualisation choisies permettent de réduire le bilan carbone de l'entreprise et d'accroître la productivité.
	C2.2.2. Assurer la stabilité et la pérennité du système informatique, en configurant des outils de supervision, en implémentant des outils de mesure des coûts et des impacts environnementaux, en programmant des solutions de maintenance, pour garantir sa disponibilité et prévenir toute interruption fonctionnelle.	Il propose la mise en place des scripts d'automatisation permettant d'assurer la maintenance préventive et configure des outils de supervision de la solution et de son impact écologique. L'étude de cas fait l'objet d'un rapport final écrit et d'une soutenance orale devant un jury	La maintenabilité et l'évolutivité du système sont garanties : la disponibilité de la technologie est assurée et son besoin de remplacement anticipé sur le moyen et long terme. Un contrôle régulier de la compatibilité et de complémentarité des outils de contrôle de la performance et des outils de mesure des coûts énergétiques est réalisé.



		composé d'intervenants et professionnels du secteur.	Les outils de mesure des coûts et impacts énergétiques sont adaptés aux caractéristiques de l'entreprise et permettent une réduction de la consommation en énergie de l'entreprise.
Bloc de compétences 3 : Maintenir u	ın système informatique responsable		
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du	*****	NTIEL D'EVALUATION s modalités d'évaluation des acquis
emplois visés	référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A3.1. Sécurisation du système informatique responsable	C3.1.1. Réduire la surface d'attaque du SI en identifiant les moyens de restreindre les vulnérabilités logicielles, en contrôlant la durée de vie de la donnée et en ajustant les fonctionnalités et flux selon les utilisateurs, afin de sécuriser le SIDD.	Dans le cadre d'une étude de cas le candidat réalise un diagnostic de la sécurité du système d'information développement durable. Il rend compte de ses résultats dans un rapport et formule des préconisations de moyens de sensibilisation et d'intégration des bonnes pratiques numériques responsables.	Le choix du Green IT jusque dans la stratégie de cybersécurité est argumenté: les arbitrages entre les logiciels et ressources à conserver sont faits de manière éclairée. La gestion de la durée de vie de la donnée est organisée en accord avec les différentes directions et selon le respect des règles d'archivage en vigueur dans le domaine de l'entreprise (ex : domaine bancaire etc.) La gestion des authentifications et des droits utilisateurs est réalisée dans le respect des normes et législations en vigueur en matière de sécurité, de gestion des données et d'égalité de traitement.
	C3.1.2. Gérer le versionning en documentant la solution développée, en choisissant des solutions de sauvegardes et de sécurisation des données conformes à la réglementation et aux pratiques du Green et du Fair IT, afin de limiter l'impact d'un		Le candidat s'assure qu'il n'existe aucun conflit entre les différentes versions de la solution conservées en documentant les modifications apportées. Le choix des solutions de sauvegarde respecte les principes du Green et le fair IT : prise en

	dysfonctionnement ou d'une attaque sur la pérennité du système.		compte de l'impact environnemental, éthique, politique et économique dans le choix technologique et de localisation.
A3.2 Pilotage de la consommation énergétique	C3.2.1. Analyser la consommation énergétique des infrastructures numériques en mettant en place des outils de supervision pour identifier les pics de consommation et les incidents de surconsommation. C3.2.2 Elaborer des recommandations en matière d'économie d'énergie en tenant compte du cadre réglementaire et normatif applicables et en s'appuyant sur les opportunités offertes par les évolutions technologiques pour contribuer à réduire l'empreinte carbone des infrastructures informatiques.	E4.2 Etude de cas: BILAN ÉNERGÉTIQUE Dans le cadre d'une étude de cas le candidat réalise un diagnostic de la consommation énergétique du système d'information. Il rend compte de ses résultats dans un rapport et formule des préconisations de moyens de sensibilisation et d'intégration des bonnes pratiques numériques responsables.	Les pics de consommation et les incidents de surconsommation sont recensés et classés : leur origine et le niveau de risque sont caractérisés selon leur impact sur la pérennité du système informatique, l'empreinte carbone de l'entreprise et leur coût de mise en œuvre économique et temporel. Les recommandations formulées sont argumentées et illustrées d'applications concrètes : leur faisabilité est démontrée. Le cadre normatif français et européen en matière de consommation énergétique est pris en compte (Loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique - REEN -, plan d'investissement France 2030, Rapport d'orientation stratégique du CIGREF)

	FRANCE compétences
•	competences

A3.3. Accompagnement à la	C3.3. Encadrer les pratiques		La gestion des niveaux de privilège est mise er
transition numérique durable	professionnelles numériques de		place en collaboration avec les services RH,
	l'entreprise, en gérant les niveaux de		formation de l'entreprise, selon une norme
	privilège, en systématisant les alertes et		préétablie de hiérarchisation des droits
	moyens de barrage en cas d'activité à forte		utilisateurs.
	consommation énergétique, en rédigeant		
	une charte numérique responsable et		Le langage utilisé au sein de la documentation de
	accessible de tous, en créant des		sensibilisation au numérique responsable es
	évènements Green IT, afin d'assurer la		adapté à des utilisateurs non-experts.
	réussite de la stratégie numérique		
	responsable.		La documentation et les évènements de
	1		sensibilisation sont adaptés et accessibles pou
			tous les utilisateurs en conformité avec le
			recommandations du RGAA.
	1		
Bloc de compétences 4 : Conduire u	ın projet numérique responsable		
REFERENTIEL D'ACTIVITES			
REFERENTIEL D'ACTIVITES			
	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances y		ITIEL D'EVALUATION
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y		ITIEL D'EVALUATION s modalités d'évaluation des acquis
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés A4.1. Organisation d'un projet	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités C4.1.1. Planifier le développement d'un	définit les critères et le MODALITÉS D'ÉVALUATION E.4. Mise en situation	s modalités d'évaluation des acquis CRITÈRES D'ÉVALUATION Un calendrier prévisionnel permettant d'assure
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés A4.1. Organisation d'un projet	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités C4.1.1. Planifier le développement d'un projet green IT en déterminant les étapes	définit les critères et les MODALITÉS D'ÉVALUATION E.4. Mise en situation professionnelle : Conduite d'un	CRITÈRES D'ÉVALUATION Un calendrier prévisionnel permettant d'assure le livrable dans le temps et le budget impartis es
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés A4.1. Organisation d'un projet	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités C4.1.1. Planifier le développement d'un projet green IT en déterminant les étapes du projet, en sélectionnant les ressources	définit les critères et le MODALITÉS D'ÉVALUATION E.4. Mise en situation	s modalités d'évaluation des acquis CRITÈRES D'ÉVALUATION Un calendrier prévisionnel permettant d'assure
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés A4.1. Organisation d'un projet	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités C4.1.1. Planifier le développement d'un projet green IT en déterminant les étapes du projet, en sélectionnant les ressources matérielles, technologiques et humaines	définit les critères et les MODALITÉS D'ÉVALUATION E.4. Mise en situation professionnelle : Conduite d'un	CRITÈRES D'ÉVALUATION Un calendrier prévisionnel permettant d'assure le livrable dans le temps et le budget impartis es défini eu égard du projet.
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités C4.1.1. Planifier le développement d'un projet green IT en déterminant les étapes du projet, en sélectionnant les ressources matérielles, technologiques et humaines internes et externes nécessaires, en	définit les critères et les MODALITÉS D'ÉVALUATION E.4. Mise en situation professionnelle : Conduite d'un	CRITÈRES D'ÉVALUATION Un calendrier prévisionnel permettant d'assure le livrable dans le temps et le budget impartis es défini eu égard du projet. Le candidat mobilise des outils de de suivi de
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés A4.1. Organisation d'un projet	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités C4.1.1. Planifier le développement d'un projet green IT en déterminant les étapes du projet, en sélectionnant les ressources matérielles, technologiques et humaines internes et externes nécessaires, en conformité avec le cahier des charges	MODALITÉS D'ÉVALUATION E.4. Mise en situation professionnelle : Conduite d'un projet Green IT	CRITÈRES D'ÉVALUATION Un calendrier prévisionnel permettant d'assure le livrable dans le temps et le budget impartis es défini eu égard du projet. Le candidat mobilise des outils de de suivi de étapes du projet (RACI, GANTT) afin de
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés A4.1. Organisation d'un projet	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités C4.1.1. Planifier le développement d'un projet green IT en déterminant les étapes du projet, en sélectionnant les ressources matérielles, technologiques et humaines internes et externes nécessaires, en	définit les critères et les MODALITÉS D'ÉVALUATION E.4. Mise en situation professionnelle : Conduite d'un	CRITÈRES D'ÉVALUATION Un calendrier prévisionnel permettant d'assure le livrable dans le temps et le budget impartis es défini eu égard du projet. Le candidat mobilise des outils de de suivi de

Green IT.

candidat assure le pilotage d'un

projet de conception d'une solution

Les outils de pilotage permettent d'identifier les

différentes parties prenantes internes et/ou

externes au projet et la répartition des tâches.

FRANCE
FRANCE compétences

A4.2 Accompagnement des équipes projet	C4.2.1 Coordonner l'activité des équipes projet dans une démarche accessible et durable à l'aide d'outils collaboratifs accessibles de tous afin de suivre l'avancement du développement de la solution et d'optimiser les échanges professionnels.	Il rend compte de sa méthodologie d'intervention et des outils de suivi de projet déployés dans un rapport final qu'il présente lors d'une soutenance orale devant un jury composé d'intervenants et professionnels du secteur.	La livraison du projet dans le temp imparti, conformément aux objectifs fixés par le cahier des charges est assurée. Des outils collaboratifs accessibles de tous sont mis en place : ils permettent d'assurer une collaboration inclusive durant le projet. Les pratiques numériques responsables sont intégrées à la collaboration des équipes projet : les téléchargements sont limités, les échanges de mails et les réunions sont rationnalisés, des solutions permettent d'éviter les fichiers de
	C4.2.2. Participer à la formation des équipes techniques IT aux normes d'écoconception, en les sensibilisant à la réglementation environnementale, en les initiant aux techniques de calculs du coût carbone et des impacts énergétiques, afin d'assurer la compatibilité du développement des solutions avec le cahier des charges.		Les normes d'éco-conception présentées s'appuient sur les guides et référentiels disponibles (Référentiel général d'écoconception de services numériques, Guide de Référence de Conception Responsable): des exemples concrets d'optimisation sont présentés en matière de développement numérique et de réduction de l'empreinte environnementale. Des outils de diagnostic sont mis à disposition.: les parties prenantes sont en mesure de calculer le coût carbone de leurs activités.
A4.3. Suivi de projet - Contrôle de la conformité des livrables	C4.3. Réaliser le suivi et la livraison du projet en déployant un dispositif de pilotage des échéances et de contrôle de la conformité des livrables aux normes du		Le dispositif de suivi mis en œuvre est efficient : les indicateurs de pilotage sélectionnés sont adaptés aux spécifications techniques de la solution à développer, aux échéances à

Intitulé: Responsable Green IT

- Gestion des échéances	Green IT pour garantir une livraison du projet en conformité avec le cahier des charges dans le respect des délais impartis.	respecter et au dimensionnement de l'équipe projet. Les imprévus survenus et les difficultés rencontrées (contraintes de planification, interdépendance des tâches, nécessité de
		correction, respect du temps et du budget, etc.) sont palliés : - Aucun retard de livraison n'est constaté ; - La conformité du projet au cahier des charges est assurée.
A4.4 Réalisation d'un bilan de fin de projet	C4.4. Formaliser un bilan de projet en recensant les actions menées et les problématiques rencontrées, en identifiant les axes d'amélioration, en s'appuyant sur l'évolution des connaissances en matière de développement durable et d'économies d'énergies, afin de capitaliser les apprentissages pour les futurs projets de Green IT.	Le candidat identifie dans le déroulement du projet des actions devant faire l'objet de correctif. Le candidat émet des préconisations d'amélioration de la gestion globale du projet, tant sur la méthodologie que sur le pilotage des ressources.

Candidat en situation de handicap:

Tout candidat en situation de handicap peut saisir le référent handicap du certificateur pour demander un aménagement des conditions d'évaluation et/ou obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

Sur avis motivé du référent handicap, le jury de certification peut décider d'exempter le candidat d'un ou plusieurs critères d'évaluation dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat et si, au regard du handicap, le/les critère/s n'a/ont pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat.